



Ligue d'Échecs du Languedoc-Roussillon



Récépissé de Déclaration

Préfecture de l'Hérault

N°4825 du 10 mai 1987



BNP PARIBAS
La banque d'un monde qui change

Relevé de décisions lors du Comité Directeur du 5 juin 2010

Licences scolaires :

La Ligue renouvelle son offre sur les licences B des scolaires pour la prochaine saison 2010-2011, à savoir : la part Ligue de 1,50 € sera remboursée aux clubs sur présentation du document de la FFE pour les licences B des scolaires. Attention : un jeune avec une licence B dans un club n'est pas concerné par cette mesure.

Inscriptions des équipes pour la nouvelle saison :

Contrairement à ce qui a été écrit sur un document, il n'y a pas de pénalité financière si l'inscription n'est pas réalisée dans les temps. En contre partie, l'équipe qui ne respecte pas les délais d'inscription peut se voir refuser sa participation dans le championnat.

Forfaits d'équipes en championnat :

Comme pour les nationales I à III, la Ligue appliquera le doublement des amendes si forfait à la dernière ronde.

Pour la nationale IV = 150 € (75 € x 2)

Pour la Ligue 1 = 100 € (50 € x 2)

Forfaits individuels en championnat :

Mise en place des sanctions comme pour les nationales II et III soit ; chaque forfait individuel, à partir du 4^o dans la même équipe et dans la même saison, sera sanctionné d'une amende de 20 € si le forfait a été annoncé à l'équipe adverse et au Directeur du groupe 24h auparavant et de 40 € si forfait non annoncé 24h auparavant. Ceci est valable pour la nationale IV et Ligue 1.

Cadence des parties :

Elle sera la même dans toutes les divisions (du Top 12 à la Ligue 1) soit : cadence Fischer de 40 coups en 1h30, puis 30 minutes pour terminer la partie avec adjonction de 30 secondes par coup durant toute la partie. Cette cadence sera aussi celle appliquée pour le compte de la Coupe de la Ligue.

Composition des équipes en Ligue 1 :

Chaque équipe doit aligner à chaque ronde au moins 3 joueurs ayant déjà participé au moins une fois pour le compte de cette équipe depuis le début de la saison (sauf pour la ronde 1). En cas d'infraction, forfait administratif sur le 1er échiquier concerné et tous ceux qui le suivent.

Coupe de la Ligue :

Pour une équipe qui aurait un déplacement « aller » égal ou supérieur à 150 km, le Directeur de la Coupe décidera d'un match à mi-distance. C'est lui qui prendra contact avec le club recevant.

Dotations de la Ligue :

Un nouveau document va être publié sur le site de la Ligue dans les jours prochains avec toutes les dotations que pourra faire la Ligue pour la prochaine saison 2010-2011. A chaque saison, ce document peut être amené à être modifié en fonction des subventions perçues par la Ligue. Désormais, la plus grande transparence est faite dans ce domaine, c'était aussi l'engagement pris par le Président de la Ligue lors de sa candidature.

Logo Ligue :

Le choix vient d'être fait après beaucoup mois de va et vient sur plusieurs propositions et améliorations proposées. Dès qu'il sera complètement finalisé, une dernière modification vient d'être demandée, il vous sera communiqué. Celui-ci devra figurer sur toutes les affiches des tournois qui seront dotés par la Ligue, financièrement et/ou en matériel.

Joël DEMUMIEUX
Président de la Ligue des Echecs
Du Languedoc-Roussillon